B. QUESTIONS DE POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

1. DESARMEMENT

Dans une allocution prononcée au nom du Canada le 21 novembre 1978 devant la Première Commission de l'Assemblée générale, M. G.A.H. Pearson, Conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements, a fait de brèves observations sur les points suivants: les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT), l'interdiction globale des essais nucléaires, l'arrêt de la production de matières fissiles, l'étude des questions relatives au désarmement, la réduction des dépenses militaires et les armes chimiques. Il a également évoqué la "stratégie de l'asphyxie" exposée par le Premier ministre Trudeau lors de la Session extraordinaire consacrée au désarmement. Voici des extraits de la déclaration de M. Pearson sur ces questions.

Désireux d'empêcher la guerre et de maintenir la stabilité internationale, la majorité des membres des Nations Unies estiment qu'ils doivent être prêts à se défendre, soit isolément, soit collectivement. C'est dire qu'à moins d'un renversement des attitudes chez les peuples et les gouvernements, qu'il est irréaliste d'espérer dans un proche avenir, l'objectif d'un désarmement général et complet ne pourra que continuer de nous sembler hors de portée.

Ces trois dernières décennies, la dissuasion a certes été un facteur important, peut-être déterminant, qui a permis d'éviter une guerre planétaire, mais rien ne garantit qu'elle continuera indéfiniment à assurer la stabilité si la course aux armements nucléaires persiste. L'apparition de nouveaux systèmes d'armes plus précis et plus efficaces risque de rompre l'équilibre actuel ou encore de faire croire et craindre que tel sera le cas. De même, la prolifération des armes nucléaires pourrait augmenter le risque de guerre par accident ou par erreur de calcul et rendre plus difficile l'application et la vérification des accords de contrôle des armements. Par ailleurs, les armes nouvelles peuvent saper la viabilité des traités actuels sur le contrôle des armements et ébranler la confiance dont ils jouissent. La production et le développement ininterrompus d'armes nucléaires présentent le réel danger que les facteurs qui militent contre le recours aux armes nucléaires risquent de perdre de leur vigueur dans un avenir prochain.

Nous estimons qu'il ne peut y avoir de solution à long terme aux problèmes de la prolifération horizontale si les deux grandes puissances nucléaires ne réussissent pas à stopper et à faire régresser la prolifération verticale, comme elles s'y sont engagées aux termes de l'article VI du Traité de non-prolifération (TNP). Même à court terme, si les Etats-Unis et l'URSS ne parviennent pas à s'entendre pour brider leurs systèmes d'armes nucléaires stratégiques, leur échec pourrait compromettre sérieusement le renforcement du régime de non-prolifération. Nous savons que les deux grandes puissances dotées de l'arme nucléaire sont conscientes de ces réalités, sans quoi elles ne se seraient pas engagées à chercher un terrain d'entente dans le cadre des SALT II. Nous reconnaissons que les négociations SALT portent sur les intérêts primordiaux des Etats-Unis, de l'URSS et de leurs alliés au chapitre de la sécurité et que, dans ce contexte, les progrès ne peuvent être faciles à réaliser. Cependant, nous devons avouer que le rythme de ces négociations nous semble très lent si l'on songe à l'intérêt vital que nous portons tous à leur dénouement. Le Canada formule à nouveau l'espoir sincère que les pourparlers aboutiront sous peu à un accord.